

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19.01.2018

Dossier complet le :

26/01/2018

N° d'enregistrement :

F09318V0022

1. Intitulé du projet

Projet d'installation de conditionnement et de transit de balles d'ordures ménagères.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SUD EST ASSAINISSEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jérôme KESTER

RCS / SIRET

3 3 1 4 0 5 9 3 6 0 0 0 1 3

Forme juridique S.A.S.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|--|
| 1. a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation | 2716-1 transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes Le volume susceptible d'être présent dans l'installation sera de 15 000 m3. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur une activité de conditionnement de déchets non dangereux (ordures ménagères) et du transit de balles de ces déchets.

Le fonctionnement général du site sera le suivant :

- accueil des des déchets transportés par camions au niveau de l'entrée nord,
- réception des déchets en vrac dans la fosse prévue à cet effet sous auvent,
- mise en balles des déchets par une presse,
- convoyage des balles filmées vers le bâtiment pour stockage temporaire (transit),
- manutention des balles par pont ou engins,
- évacuation des balles par camions par l'accès sud.

Le projet s'implante sur un site industriel existant : le bâtiment existant sera démoli et les déchets de chantier triés et évacués selon la réglementation en vigueur.

4.2 Objectifs du projet

Le transit de balles d'ordures ménagères doit permettre de lisser les apports de déchets sur les Unités de valorisation énergétique des Alpes Maritimes, afin de maîtriser les pics saisonniers et les vides de four : transit et stockage temporaire sur le site pendant les pics de production de déchets (notamment en période estivale), et évacuation vers les sites de traitement en période creuse.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux comprendront sur :

- la démolition du bâtiment existant, et tri et évacuation des déchets de chantier,
- le réaménagement des voiries et des accès, mise en place de pont-bascule,
- le réaménagement des réseaux, création d'un bassin de gestion des eaux pluviales (aérien ou sous le bâtiment),
- la création d'une fosse sous auvent et mise en place de convoyeurs extérieurs,
- la création d'un bâtiment de stockage de 2150 m² et 12 m de haut environ.

Le calendrier prévisionnel des travaux est de : 12 mois, avec un démarrage prévu en Janvier 2019.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site sera exploité de la manière suivante :

- entrée des camions de livraison de déchets,
- contrôle et pesée des apports,
- dépôt des déchets au niveau de l'aire de réception (fosse),
- mise en balles des déchets,
- convoyage des balles filmées vers le bâtiment de stockage (transit),
- stockage des balles au sein du bâtiment (manutention par pont ou engins),
- reprise des balles pour évacuation (suivant une gestion : première arrivée, première sortie),
- pesée des balles sortantes,
- chargement et sortie des camions.

L'exploitation sera assurée à l'aide des équipements mobiles suivants :

- en extérieur : presse à balles, convoyeurs, engins (pelle mécanique, à grappin),
- en intérieur : pont ou engin télescopique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site d'implantation n'a pas été concerné au titre de la réglementation des ICPE à ce jour.

Le projet sera soumis aux procédures de demande de permis de construire (code de l'urbanisme) et de demande d'autorisation environnementale (projet d'ICPE, cf. code de l'environnement). Pas de nécessité de faire un défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|--|
| Superficie globale du projet (emprise foncière) | 7 984 m ² |
| Dimensions du bâtiment principal | 51 m X 43 m soit 2 200 m ² , Hauteur = 12 m |
| Superficie des aires imperméabilisées (bâtiment, aire de réception, voies de circulation, ...) | 4 500 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

1501 Chemin rural n°4 de la Roseyre,
06390 CONTES

Références cadastrales :

000 BY 10
000 BY 11
000 BY 13

Coordonnées géographiques¹

Long. 07° 32' 78" 35 Lat. 43° 79' 16" 33

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas concerné par une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche de type 2 nommée "MONT MACARON - MONT DE L'UBAC" (Identifiant national : 930020444), est située à 350 m au sud-ouest du site. |
| En zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Classement de la commune de Contes en zone de montagne le 28/04/1976 (selon article 18 du règlement n°1257/1999 du Conseil du 17 mai 1999 et selon la directive 76/401/CEE du Conseil du 6 avril 1976). |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPBE des Alpes Maritimes (routes départementales) approuvé le 27/10/2011. La commune de Contes n'est pas concernée par le PPBE. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Contes est couverte par un PPRI (risque inondation) qui a été approuvé le 12/11/2010, et par un PPR "Séisme, Mouvement de terrain" approuvé le 17/11/1999. Le projet est concerné par le risque inondation dans sa partie nord (sur de petites surfaces toutefois, au niveau des parcelles 10 et 11). |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y a pas de pollutions caractérisées des sols. |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le forage du Pilon est situé à plus de 1,3 km au nord du site. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'exploitation de l'installation ne nécessite pas de consommation en eau. De l'eau potable sera consommée pour les usages sanitaires, et pour le lavage occasionnel du site (si nécessaire : voiries, et aire de réception des déchets, sols du bâtiment). L'eau consommée aura pour seule origine le réseau AEP de la commune. Le volume annuel consommé est estimé à 2 000 m3/an. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'installation s'implantera au sein d'un site industriel existant (en partie imperméabilisé) qui sera réaménagé. Les éventuels déblais créés par les travaux d'affouillement / terrassement seront évacués en installations agréées. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'installation sera créée au sein d'une zone d'activité et au sein d'un site industriel existants. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site se trouve implanté à proximité du cours d'eau dénommé le Paillon de Contes, et situé à environ 20 m à l'Est. Un risque d'inondation est présent à l'extrême nord du site (zonage PPRI). |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | L'activité est exercée au sein du périmètre de l'installation. Il n'y a pas de risques sanitaires en dehors du périmètre de l'installation. Le site s'inscrit au sein d'une zone d'activités. Aucun risque sanitaire n'est identifié au regard des activités présentes à proximité. |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet engendrera les flux de véhicules suivants pour les apports : - 20 PL par jour en moyenne, - 10 VL par jour en moyenne. Pour les évacuations : 5 à 10 SPL par jour. Pour mémoire, les apports et les évacuations seront sur des périodes différentes. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | La source principale de bruit du projet sera le trafic de PL (livraison et reprises des déchets) et d'engins de manutention sur site. Le site étant créé au sein d'une zone d'activités, des bruits sont susceptibles d'être émis par les activités voisines. Il n'a pas cependant pas été relevé de nuisances sonores particulières. |

| | | | | |
|------------------|---|--|--|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <p>La phase de réception et de conditionnement est susceptible de générer des odeurs. Toutefois, le temps de séjour des déchets dans la zone de réception (fosse) sera réduit à son minimum (1h) ce qui limitera fortement le dégagement d'odeurs, puisque les déchets sont ensuite compactés et filmés (mise en balles). La phase de stockage ne présentera donc pas de risque de dégagement d'odeurs en fonctionnement normal (balles conditionnées et dans un bâtiment clos).</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <p>Le site étant créé au sein d'une zone d'activité, des émissions lumineuses sont susceptibles d'être émises par les activités voisines.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les émissions sont principalement dues aux véhicules (livraison des OMr et reprises des balles de déchets). Le flux de PL sera toutefois limité (voir ci-avant) et ne représentera qu'une part faible des émissions dues au trafic déjà présent sur la voie d'accès, et au sein de la zone d'activité existante.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les rejets aqueux sont des eaux sanitaires et eaux de lavage (voiries /aire de réception/sol du bâtiment). Les eaux pluviales sont prises en charge au sein d'un bassin prévu à cet effet, avec traitement préalable (séparateur à hydrocarbures) avant de rejoindre le réseau collectif. Les eaux usées seront pris en charge par le réseau communale avant traitement dans la STEP voisine.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Des déchets sont susceptibles d'être produits en lien avec l'activité : entretien des équipements mobiles (huiles, chiffons souillés, etc), des déchets non dangereux en petites quantités (papiers, ordures ménagères).</p> |

| | | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La parcelle 11 et une partie de la parcelle 13 sont concernées par une zone boisée classée. Toutefois, la conception du projet prévoit de préserver la partie boisée de ces parcelles. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Voir ci dessus concernant le zonage relatif à l'urbanisme. En ce qui concerne l'usage du sol : pas de modification d'usage, le site s'implantant sur un site industriel existant. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sur la commune de Contes, les projets ayant fait l'objet d'un avis de l'AE sont :

- Avis de l'AE du 17 juin 2016 sur la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaires marneux au lieu-dit "Pimian" à Contes, par la société Lafarge Ciments,
- Avis de l'AE du 20/11/2015 sur la demande d'autorisation pour exploiter une installation de valorisation énergétique de déchets non dangereux sur le site de l'usine LAFARGE CEMENTS, à Contes.

Nota : aucun projet ayant fait l'objet d'une étude d'impact ni d'actes administratifs relatifs à la loi sur l'eau n'est recensé sur la commune (cf. : fichier national des études d'impact et site de la préfecture des Alpes-maritimes).

Les effets cumulés du présent projet avec les projets ayant déjà fait l'objet d'un avis (mentionnés ci-avant), sont essentiellement liés au trafic de véhicules. Or, le projet n'entrera pas en interaction avec les activités de la société Lafarge qui existent depuis un grand nombre d'années sur le secteur et pas sur la même voie d'accès (donc pas à proximité immédiate), d'autant plus qu'il s'implante sur un site qui présentait déjà par le passé une activité industriel avec des entrées et sorties de véhicules.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour la phase d'exploitation, les principales mesures de réduction des impacts potentiellement négatifs du projet sur l'environnement sont les suivants :

- horaires de fonctionnement pour les apports : 19 h à 2 h, pour les expéditions : 12 h à 19 h,
- en complément, conception du bâtiment et des équipements limitant les nuisances sonores et permettant de respecter la réglementation en vigueur (respect des valeurs limites en ZER et limites de propriété),
- temps de séjour des déchets reçus en vrac réduit à son minimum (1h) afin de réduire le dégagement potentiel d'odeurs,
- choix d'un conditionnement des balles hermétique (film plastique) permettant de stocker les balles en transit sans dégagement d'odeurs en fonctionnement normal,
- stockage des balles en transit dans bâtiment fermé,
- aires de manoeuvre et sols du bâtiment imperméabilisés, et système de rétention des eaux pluviales ou potentiellement polluées dans un bassin de rétention avec vanne de coupure, traitement par un séparateur à hydrocarbures.

Pour la phase de travaux, les principales mesures de réduction des impacts potentiellement négatifs du projet sur l'environnement sont les suivants : tri des déchets de chantier, travaux réalisés en période de jour, prévention des pollutions accidentelles du sol par des consignes appropriées relatives au lavage et à l'entretien des engins...

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le pétitionnaire estime qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact, au vu des éléments suivants :

- importance des travaux et nature des installations à faible enjeu vis à vis de la protection de l'environnement, et impacts du projet sur l'environnement ou la santé humaine se limitant principalement aux nuisances sonores (du trafic et des engins), et dans une moindre mesure à de faibles nuisances olfactives, et qui seront maîtrisées par les mesures de réduction prévues,
- faible sensibilité environnementale de la zone d'implantation (zone industrielle),
- pertinence du choix d'implantation du projet du fait de la réutilisation d'un site industriel existant, et sa localisation vis à vis du lieu d'origine et de destination des déchets qui seront en transit sur le site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cagnes sur Mer

le 9 Janvier 2018

Signature



